



Mairie de BOULOGNE SUR GESSE
Place de la Mairie
31350 BOULOGNE SUR GESSE

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2020**

Séance ordinaire de 19 heures

Présidence : Alain BOUBÉE

Secrétaire : Fabienne CAUBET

Présents :

ADOUE Jérôme ; ARIOLI Nicole ; BON Yves ; BORIES Stéphane ; BOUBEE Alain ; CADEAC- BIRMAN Hélène ; CAUBET Fabienne ; CUTAYAR Elisabeth ; DESSACS Denis ; DUTREY Myriam ; GEORG Béatrice ; LANASPEZE Julien ; LARRIEU Aloïs ; MOUGEAT Alain ; NAVARRE Brigitte ; PELOU Thierry ; ZANIN MARC.

Etaient absents et excusés :

Etaient absents : BOSCH Hervé ; GESTAS Marion ;

Le procès-verbal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité

Monsieur Le Maire présente une explication générale du budget primitif et du compte administratif.

1 BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Il a été demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020, lequel a fait l'objet d'une présentation détaillée par articles.

Section fonctionnement		Section investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 420 990.47 €	2 420 990.47 €	1 709 399.25 €	1 709 399.25 €
	—	—	—
	Recettes :	Dépenses :	Recettes :
	1 243 558.00	708 999.29	696 404.04
	Résultat reporté :	Restes à réaliser :	Restes à réaliser :
	1 177 432.47	650 855.81	1 012 995.21
		Solde d'exécution :	
		349 544.15	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget principal ci-dessus.

Téléphone : 05.61.88.20.38 – Télécopie : 05.61.88.16.60

<http://www.ville-boulogne-sur-gesse.fr>

Email : contact@mairieboulogne.fr

2 VOTE BP BUDGET LOTISSEMENT

Il a été demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 comme suit :

Section fonctionnement		Section investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
80 391.70 €	80 391.70 €	54 115.00 €	54 115.00 €
	— Recettes : 0 Résultat reporté : 80 391.71	— Solde d'exécution reporté : 54 115.00	—

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 Lotissement ci-dessus.

3 VOTE BP BUDGET VILLAGE VACANCES 2020

Il a été demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 présenté comme suit :

Section fonctionnement		Section investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
204 597.86 €	204 597.86 €	9 304.36 €	9 304.36 €
	— Recettes : 118 000.00 Résultat reporté : 86 597.86	— Dépenses : 8 650 € Résultat reporté : 654.36 €	—

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 du Village Vacances ci-dessus.

4 FINANCES –VOTE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire a présenté les dossiers de demande de subvention de l'ensemble des associations ayant fourni les pièces nécessaires à leur examen (Budget prévisionnel 2020, procès-verbal de la dernière assemblée générale, déclaration en sous-préfecture, bilan 2019, actions prévues en 2020),

Le Maire rappelle que la dépense a été prévue au budget primitif 2020 au compte 6574,

Au regard de l'intérêt des projets présentés par lesdites associations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité les subventions pour lesquelles un dossier avait été déposé comme suit :

Associations	Montant en € accordé 2020
A.C.C.A (Chasse)	610
A.D.A.C (Musique)	1 500
AAPPMA (Pêche)	400
Arc en Ciel (EHPAD)	305
Association des commerçants	6 000
Association des parents d'élèves Ecole primaire	200
Cyclos Club Boulonnais	700
Ecole de foot Save-Gesse	1 300
Entente Boulogne-Péguilhan	10 000
Gesse Lecture	900
Gym Gesse	200
Judo Club	305
L'Atelier	200
La Virée des As	200
Los Novillos	1900
Ludimemo	200
Mam – Les Petits bouts	500
Philagesse	305
SNACBA Collège	700
Tennis Club Boulonnais	2500
Théâtre de l'olivier	250
USB Rugby	8 000

Fin de la séance à 21h15

Alain BOUBEE
Maire